



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2021

De la session ordinaire tenue par TEAMS

PRÉSENCES

Les membres du conseil d'administration :

M^{mes} Amélie Boutin
Sylvette Caron
Diane De Serres
Isabelle Godbout, vice-présidente
Marie-Claude Auger
Martine Dionne
Raphaëlle Audet

MM. Alain Albert
Jacquelin Roy
Marco Labrecque
Stéphane Saulter, président

Les directions de services :

M^{mes} Marie-Hélène Grondin directrice du Service de l'enseignement
Johanne Godbout, secrétaire générale

MM. Francis Audet, directeur du Service des ressources matérielles
Pascal Germain, directeur du Service des ressources financières
Maxime Pellerin, directeur du Service des ressources humaines
Yannick Roy, directeur général

ABSENCES

M^{me} Ruth Mirabelle Essanguï

MM. Éric Bourque
Alain Therrien

1. Ouverture de la séance

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par monsieur Stéphane Saulter. La réunion se tient par TEAMS. De plus, comme prévu à l'article 169 alinéa 2 de la Loi sur l'instruction publique, le président et le directeur général sont physiquement présents au lieu fixé pour cette séance.

Il est 19 h.



2. Présentation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 22 février 2021
4. Intervention de l'assemblée
5. Rapport du directeur général
 - 5.1 Présentation des plans d'effectifs 2021-2022 du personnel d'encadrement et des directions d'établissements
6. Rapport des services
 - 6.1 Enseignement
 - 6.1.1 Organisation scolaire 2021-2022
 - 6.2 Ressources financières
 - 6.3 Ressources humaines
 - 6.4 Ressources informatiques
 - 6.5 Ressources matérielles
 - 6.5.1 Financement de la phase 2 du projet de réfection de brique au Carrefour du savoir Harricana
 - 6.6 Secrétariat général
 - 6.6.1 Calendrier des séances 2021-2022
 - 6.6.2 Désignation au poste d'administrateur d'un représentant des personnes de 18 à 35 ans
 - 6.6.3 Dépôt du plan triennal de répartition des immeubles, des actes d'établissements et de la liste des écoles et des centres
 - 6.6.4 Adoption des règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil d'administration
7. Rapport des comités
 - 7.1 Gouvernance et éthique
 - 7.2 Ressources humaines
 - 7.3 Transport
 - 7.4 Vérification
8. Affaires diverses
9. Date des prochaines rencontres
10. Levée de l'assemblée

CA-7559-21

2. — ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Jacquelin Roy,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté ;

QUE la présidence d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE



CA-7560-21

3. — ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
22 FÉVRIER 2021

3. Adoption du procès-verbal du 22 février 2021

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Marie-Claude Auger,
QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Intervention de l'assemblée

Aucune intervention de l'assemblée.

5. Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités de la période du 23 février au 6 avril 2021.

RENCONTRES ET COMITÉS

- Coordination (4)
- Comité consultation de gestion et comité de répartition des ressources (1)
- Comité TIC (1)
- Comité qualité de l'air (1)

ENVIRONNEMENT INTERNE

- Comité qualité de vie - conférence Dr Georges
- Conférence " Prendre soin de soi pour mieux gérer " de Mme Marie-Rose Charest
- CRT directions (1)

ENVIRONNEMENT EXTERNE

- Conseil d'administration - Réseau du sport étudiant du Québec
- Conseil d'administration - ADGSQ
- Comité de gestion CIRSHV
- Bureau de direction - FCSSQ (1)
- COP - Gestion du changement
- CRDG (1)
- MÉQ - tutorat dans les établissements
- MÉQ - mesures sanitaires (2)
- Caisse Desjardins - plan d'engagement dans le milieu

ENTREVUES ET MÉDIAS

- Entrevue avec Charles Lafférière, journaliste d'Énergie, sur les résultats du Plan d'engagement vers la réussite. (2021-02-25)
- Entrevue avec Martin Guindon, journaliste Le Citoyen, sur les résultats du Plan d'engagement vers la réussite. (2021-03-01)
- Entrevue avec David Chabot, animateur des matins en Or sur les ondes de Radio-Canda, sur l'état de situation COVID dans les établissements de la CSS Harricana. (2021-03-09)

REDDITION DE COMPTE

Le directeur général présente sa reddition de compte pour la période du 15 décembre 2020 au 6 avril 2021.

5.1. Présentation des plans d'effectifs des cadres et des directions d'établissements

Le directeur général annonce d'abord les modifications au plan d'effectifs des directions d'établissements. Une nouvelle division des territoires a été établie pour assurer une meilleure répartition des mandats. Les nouveaux secteurs regroupent les écoles Berry et Saint-Félix-Saint-Dominique ainsi que l'école alternative Harricana à celle de Sainte-Gertrude-Preissac. De plus, le poste de direction-conseil passe de 50 % à 100 %. Pour le plan d'effectifs des cadres, il souligne les enjeux majeurs liés à la croissance constante et continue des services informatiques ainsi qu'aux défis d'attraction et de rétention des ressources humaines. Il annonce donc la création d'un Service des ressources informatiques et l'ajout d'un poste de conseiller en gestion du personnel en



et communication dédié à l'attraction, au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre. Il souligne également que deux postes ont été reclassées, après analyse, soit celui de madame Élise Gingras de conseillère en gestion du personnel à coordonnatrice et de madame Isabelle Lemire de technicienne en administration à d'agente d'administration.

6. Rapport des services

6.1 Enseignement

CA-7561-21

6.1.1 – ORGANISATION
SCOLAIRE 2021-2022

6.1.1 Organisation scolaire 2021-2022

CONSIDÉRANT les documents déposés à cette réunion ;

CONSIDÉRANT le respect des orientations du Plan quinquennal d'organisation scolaire 2018-2023 ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Sylvette Caron,

QUE le conseil d'administration adopte le plan d'organisation scolaire pour l'année scolaire 2021-2022, tel que présenté par le Service de l'enseignement, du secteur des jeunes et des services complémentaires.

ADOPTÉE

6.2 Ressources financières

Aucun sujet abordé.

6.3 Ressources humaines

6.3.1 Mandat de grève des membres du personnel enseignant du 14 avril 2021

Le directeur du Service des ressources humaines indique qu'un avis de grève a été déposé par le Syndicat des enseignants de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue pour le 14 avril prochain de 00 h 01 à 9 h 30.

Le directeur général mentionne qu'une analyse de l'impact de cette grève de courte durée s'effectue pour veiller à assurer la sécurité des élèves et des autres membres du personnel lors de cette journée. Les principaux enjeux organisationnels touchent le transport scolaire des élèves ainsi que les services de garde.

Les parents et les membres du personnel seront informés du fonctionnement de la journée dans la journée du lundi 12 avril.

6.4 Ressources informatiques

Aucun sujet abordé.

6.5 Ressources matérielles

6.5.1 Financement de la phase 2 du projet de réfection de brique au Carrefour du savoir Harricana.

Le directeur des ressources matérielles informe les administratrices et administrateurs d'une aide financière supplémentaire maximale de 3 187 042 \$ accordée dans le cadre de la sous-mesure concernant les travaux de réfection pour l'année scolaire 2020-2021.

Cette aide financière est destinée à la réalisation des travaux de la seconde phase du projet de réfections des façades du Carrefour du savoir Harricana. Les travaux de cette 2^e phase débuteront prochainement. Ils se poursuivront jusqu'en 2023 et s'élèveront au total à plus de 15 millions de dollars.

6.6 Secrétariat général

6.6.1 Calendrier des séances 2021-2022

La secrétaire générale propose le calendrier des séances de la prochaine année. Les séances des mois d'août et de février seraient en conflit avec d'autres événements. La secrétaire générale s'engage à valider la possibilité d'un changement de date en fonction des obligations du Centre de services scolaire.

CA-7562-21

**6.6.2 – DÉSIGNATION
AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR
D'UN REPRÉSENTANT
DES PERSONNES DE
18 À 35 ANS**

6.6.2 Désignation au poste d'administrateur d'un représentant des personnes de 18 à 35 ans

CONSIDÉRANT le poste vacant au conseil d'administration de représentant d'une personne âgée de 18 à 35 ans ;

CONSIDÉRANT qu'une seule candidature a été reçue et analysée par les membres du comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique recommande favorablement cette candidature ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Amélie Boutin,

QUE madame Emmanuelle Hudon soit nommée administratrice représentante d'une personne âgée de 18 à 35 ans au sein de ce conseil ;

QUE le directeur général procède à l'assermentation de madame Hudon à la prochaine séance du conseil d'administration soit le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

CA-7563-21

**6.6.4 – Adoption des
règles de régie interne
et procédures
d'assemblée du
conseil
d'administration**

6.6.3 Dépôt du plan triennal de répartition des immeubles, des actes d'établissements et de la liste des écoles et des centres

La secrétaire générale dépose le plan triennal de répartition des immeubles, des actes d'établissements ainsi que la liste des écoles et centres. Elle indique l'enclenchement du processus de consultation auprès du comité de parents et du comité participation.

6.6.4 Proposition d'adoption du règlement des règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil d'administration

CONSIDÉRANT le projet de loi no 40 Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation de la gouvernance scolaire ;

CONSIDÉRANT l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil d'administration du Centre de services scolaire doit, par règlement, fixer ses règles de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le document « Règles de régie interne et procédures du conseil des commissaires et du comité exécutif » afin de se conformer à ladite Loi ;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation du comité d'éthique et de gouvernance ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Martine Dionne,

QUE ce conseil propose l'adoption du Règlement des règles de régie interne et procédures d'assemblée du conseil d'administration à la prochaine séance du conseil du 21 juin prochain.

ADOPTÉE

7. Rapport des comités

7.1. Gouvernance et éthique

La présidente du comité, madame Isabelle Godbout, résume les points abordés lors de la dernière rencontre du comité s'étant tenue le 31 mars dernier. Les membres ont fait la révision des règles de régie interne du conseil d'administration et en ont recommandé l'adoption au conseil d'administration. La présidente souligne qu'un projet de règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 24 mars dernier.

Possédant le mandat de suivi des formations du CA et des CE, la présidente mentionne que l'accompagnement des membres du conseil d'administration par l'ENAP se termine avec la réalisation d'un questionnaire, lequel doit être terminé d'ici le 18 avril prochain. En ce qui concerne la formation des membres des conseils d'établissement, un sondage sera transmis pour effectuer ce suivi.



Finalement, les membres du comité ont analysé la candidature de la seule candidate au remplacement du poste vacant de représentant d'une personne de 18 à 35 ans au sein du conseil. Le comité recommande favorable cette candidature et a recommandé la désignation de madame Hudon.

7.2. Ressources humaines

D'abord, madame Amélie Boutin prend la parole pour mentionner que la rencontre s'est tenue le 15 mars dernier et, qu'à cette occasion, elle a été élue présidente du comité des ressources humaines.

Premièrement, elle indique qu'en fonction du mandat de ce comité, le premier dossier traité a été l'élaboration d'un profil de compétences et d'expérience et les critères de sélection (Direction d'école, direction de centre et direction générale). Le directeur des ressources humaines a fait état de l'approche actuellement utilisée pour le comblement de ces postes soit l'utilisation d'un test psychométrique et la composition du comité de sélection en fonction du poste à pourvoir. La présidente du comité note que les membres du comité ont décidé de maintenir les processus établis.

Deuxièmement, en ce qui concerne le mandat de proposer les critères d'évaluation du directeur général, ici encore une présentation de la pratique est effectuée par le directeur général. En début d'année, ce dernier présente un plan d'action et le comité RH base son cette évaluation à partir d'une grille d'évaluation et de ce document. Les membres du comité s'entendent pour la mise en œuvre de cette façon de faire dès l'année scolaire prochaine.

Troisièmement, l'élaboration un programme de planification de la relève en gestion, la présidente indique que le directeur général est d'avis que la banque de relève actuelle est suffisamment garnie pour pallier les départs à venir des directions et des directions adjointes. Cependant, il souligne de suivre la situation.

Finalement, la présidente note que le directeur général a présenté un projet de modifications au plan d'effectifs du personnel d'encadrement pour l'année 2020-2021.

7.3. Transport

Aucun sujet traité.

7.4. Vérification

Aucun sujet traité.

8. Affaires diverses

Aucun sujet abordé.

9. Date des prochaines rencontres

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 21 juin 2021 à 19 h.

10. Fin de la rencontre

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Isabelle Godbout,
QUE la séance soit levée. Il est 20 h 59.

CA-7564-21

10— FIN DE LA
RENCONTRE

ADOPTÉE



Stéphane Saulter, président



Johanne Godbout, secrétaire générale